



Audit des exigences principales RA 2020

Rapport de non-conformités

Et

Synthèse Générale

L'auditeur senior

Nom & prénoms : KOUAKOU KONAN
JEAN-FABRICE

Téléphone : 0767679220

Email : kkonanjf21@gmail.com

Signature :

Personne en charge de la communication des mesures correctives

Nom & prénoms : BOUALI REINE
HARMANDE

Téléphone : 0757932086

Email : boualiharmandereine@gmail.com

Signature :

**Nb : Veuillez pendant les 10 semaines de traitement de votre rapport rester en contact permanent avec BV.
En cas de changement de responsable du SGI, veuillez-nous le signaler.**

Revue du rapport (Réservée à l'Organisme de Certification)

Commentaires des revues

EVALUATEUR :

Date de revue :



CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

A. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DE L'ORGANISATION

Nom de l'organisation audité inscrit dans le RACP	Société Coopérative Agricole Transparence Ivoire
Sigle de l'organisation (Si applicable)	SCATI SCOOPS
ID RA de l'organisation	RA_00015002106
Niveau de Risque RA (haut, moyen, faible) Voir mail de RA au groupe avant l'audit	Le niveau de risque RA est faible pour l'empiètement et la déforestation
Type d'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> Coopérative/association (Groupe d'exploitations agricoles) <input type="checkbox"/> Individuel et exploitation multisite <input type="checkbox"/> Négociant (groupe dirigé par un négociant/traitant) <input type="checkbox"/> ONG/prestataire de service <input type="checkbox"/> Autre : _____ (texte libre)
Période de l'audit	Du 25 / 10 / 2022 Au 31 / 11 / 2022
Pays	Côte d'Ivoire
Ville	Gagnoa
Adresse géographique	Quartier Bariho près de Cargill
Position GPS du Bureau du SGI ou du Site central du groupe en Latitude Longitude	Latitude : 6,1194 ; Longitude : -5,9681
Adresse email officielle de l'organisation	scoopstransparenceivoire@gmail.com
Nom & contact du premier responsable	KABLAN BROU AKESSE MICHEL : 0707782408
Nom & contact du responsable du SGI	BOUALI REINE HARMANDE : 0103376443

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

B. DONNEES SUR LA PRODUCTION

Nombre total de membres (*) de l'Organisation	451		
Superficie totale des exploitations des membres (*) de l'Organisation (en ha) (certifiées et autres cultures)	1582,70		
Production totale de cacao des membres (*) de l'Organisation (en Kg)	00		
Membres approuvés (2) de manière interne pour la certification en cours.	Total	Femmes	Hommes
	451	16	443
Nombre d'anciens Membres approuvés(2) ayant N+1 années de présence dans le groupe	00		
Nombre de nouveaux Membres approuvés(2) ayant rejoint le groupe	451		
Nombre de Membre approuvés(2) ayant quitté le groupe depuis la dernière certification	00		
Superficie des Membres approuvés(2) de manière interne pour la certification en cours (en ha)	Total	% de Polygone disponibles	
	1505,70		
Estimation de production totale des Membres approuvés(2) de manière interne pour la certification en cours (en Kg)	848 390		
Volume de la récolte (3) de l'année dernière (provenant uniquement des membres approuvés pour la certification précédente)	847 825		
Volume de cacao Certifié RA vendu en :			
1 -RA pour la campagne précédente (en Kg) (NA pour année 1)	00	Spécifiez les parts de volume en % par acheteurs	
		00	
2 -Conventionnel (provenant des parcelles certifiées RA de la campagne précédente) (en Kg)	00		

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

3-Autre certification (provenant des parcelles certifiées UTZ de la campagne précédente (en Kg) (précisez)	00
4-Ordinaire (Ne provenant d'aucune parcelle certifiée RA) (en kg)	00

(*) Les membres de l'organisation sont ceux qui livrent du cacao (certifié et/ou non certifié) à l'organisation.

(2) Les Membres approuvés sont ceux qui figurent dans le registre à jour pour la certification en cours.

(3) Production totale réelle de la campagne précédente.

C. SYNTHÈSE SUR LES FORMATIONS RECUES

Quels furent les thèmes abordés au cours des formations et des sensibilisations de la dernière année de certification (plus d'une option possible)	<input checked="" type="checkbox"/> Traçabilité <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques agricoles <input checked="" type="checkbox"/> Entretien de l'exploitation et productivité <input checked="" type="checkbox"/> Techniques de Protection Intégrée des Cultures <input type="checkbox"/> Diversification des cultures <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation sécurisée des pesticides autorisés et délais de réentrée <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques de récolte et post-récolte <input checked="" type="checkbox"/> Qualité du produit et sécurité alimentaire <input checked="" type="checkbox"/> Compétences d'archivage <input checked="" type="checkbox"/> Santé et sécurité au travail <input type="checkbox"/> Protection des plans d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Protection de la faune et de la flore <input type="checkbox"/> Changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Droit des travailleurs <input type="checkbox"/> Travail des enfants, travaux dangereux et trafic, Importance de l'éducation <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des droits et des opportunités pour les femmes <input checked="" type="checkbox"/> Harcèlement sexuel, diversité et discrimination <input type="checkbox"/> Gestion des déchets <input type="checkbox"/> Autre : _____ (texte libre)
Taux de participation aux formations des femmes productrices	70

D. DONNÉES SUR LE PERSONNEL ET LES INTERVENANTS EXTERNES

Nombre d'inspecteurs internes	Nombre de travailleurs sur les exploitations des membres pendant l'année	Liste des assistants techniques externes du groupe (Nom des entités qui assistent le groupe)	Nombre d'assistant techniques externes du groupe
4		-AgriExpert Sarl -ANADER	4

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

		-Laboratoire Privé d'analyse	
Types de travailleurs (Ayant une rémunération)	Nombre d'Hommes	Nombre de Femmes	Nombre Total
Permanents (plein temps)	08	02	10
Saisonniers / Journaliers / Temps partiel	00	00	00
Autres (Précisez)			

E. AUTRES PROGRAMMES DE CERTIFICATION

Certifié
<input type="checkbox"/> Organique
<input type="checkbox"/> Fair Trade USA
<input type="checkbox"/> Fair Trade FLO
<input type="checkbox"/> 4C
<input type="checkbox"/> Cocoa Practices
<input type="checkbox"/> CocoaAction
<input type="checkbox"/> Promise
<input type="checkbox"/> Autres projets (spécifiez)

F. SYNTHÈSE SUR LA PRIME -DIFFERENTIEL DE DURABILITE- INVESTISSEMENT DE DURABILITE

G. PROCES VERBAL DE L'AUDIT et DESCRIPTION DES NON CONFORMITES

Dans le cadre de la certification « RainForest Alliance », Bureau Veritas Côte d'Ivoire (BVCI) a audité la **Société Coopérative Agricole Transparence Ivoire**, du **25/10/2022 au 01/11/2022**. Ainsi, le(s) auditeur(s) **KOUIAKOU Konan Jean-Fabrice** avait (aient) pour mission de faire un large diagnostic du fonctionnement de la **Coopérative Agricole Transparence Ivoire** afin d'évaluer le niveau de conformité vis à vis des exigences principales applicables au groupe de la norme RainForest Alliance V1.2 pour a Transition 1

Cet audit s'est déroulé à deux niveaux :

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

Données du Différentiel de Durabilité (DD)	Montant global (FCFA)	Moyenne du DD au kg (FCFA)
	00	00
	Si rien n'a été vendu comme certifié RA ? Expliquez !	
	<i>Le groupe est nouvellement, inscrit dans le processus de durabilité de Rainforst Alliance. Le groupe n'a réalisée aucune vente.</i>	
	Si Pas de DD reçue par les producteurs ? Expliquez !	
	<i>Le groupe est nouvellement, inscrit dans le processus de durabilité de Rainforst Alliance. Le groupe n'a réalisée aucune vente.</i>	
Données Investissement de Durabilité ou part coopérative (DI)	Montant global (FCFA)	Moyenne du DI au kg (FCFA)
	00	00
	Si Pas de DI reçue par le Groupe ? Expliquez !	
	<i>Le groupe est nouvellement, inscrit dans le processus de durabilité de Rainforst Alliance. Le groupe n'a réalisée aucune vente.</i>	
	Si DI payée partiellement au Groupe ? Expliquez !	

– **Audit organisation et de ses installations**

L'auditeur a examiné la documentation du Système de Gestion Interne ainsi que des interviews de ses membres et au besoin des personnes externes à l'organisation (ONG, PRESTATAIRES DE SERVICE, ORGANISATIONS SYN DICALES ETC...). Il porte également sur la vérification des installations centrales (Magasins centraux de stockage du cacao, produits agrochimiques, matériels etc...)

– **Audit producteurs et leur famille**

La base de sondage de l'audit a concerné **22 producteurs** tirés selon les critères **rendements, superficie, coordonnées gps, sexe**, parmi les producteurs candidats à la certification « RainForest Alliance » (voir tableau ci-dessous). Cet échantillon est calculé sur la base des paramètres standardisés des audits contenus dans les règles d'audit RA 2020 V1.2. Il porte sur les visites de plantations, les interviews de producteurs, des ouvriers agricoles et des membres de famille, des personnes membres de la communauté ainsi que sur la vérification des documents relatifs à la certification au niveau du producteur (contrat, reçu d'achat, etc..), des installations locales (magasins locaux de stockage du cacao, des produits agrochimiques, alimentaires et autres matériels, etc...)

Ce rapport présente l'intégralité des non-conformités liées aux exigences principales pour cette seconde transition. Par conséquent les non-conformités liées aux critères intelligents et aux critères d'amélioration ne seront pas comptabilisées cette année.

Les propositions de corrections immédiates et les preuves de correction seront évaluées et validées dans la **fiche d'action corrective (FAC)** dans un délai maximum de dix **(10) semaines** pour la **décision finale de certification**.

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

NB : La transmission et la clôture des non-conformités par l'organisation auditée ne devra pas excéder 12 (douze) semaines à compter de la fin de l'audit.

Bureau Veritas souhaite le début de la transmission des preuves de correction 5 semaines au plus tard après la réunion de clôture.

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

H. LISTE DES PRODUCTEURS AUDITES BASEE SUR L'ANALYSE DE RISQUES

N°	Nom & Prénoms	Contact	Code	Type d'échantillon risque haut/Moyen/Faible	Superficie déclarée (ha)	Way point format Degré décimaux (4 chiffres après la Virgule)	
					Superficie mesurée GPS (ha)	Latitude	Longitude
1	KOUASSI Kacou Jeannot	05 74 35 46 42	04_GON_001_U4	Risque Faible	3,24	6,0459	-5,7558
2	ZAGRE Gnahoua	Non disponible	04_GON_024_U1	Risque Faible	2		
3	TENKODOGO Jean-Baptiste	Non disponible	04_GON_070	Risque Faible	4,12	6,0299	-5,7469
4	ZONGO Moïse	0757300866	04_GON_091_U2	Risque Faible	2,49		
5	ATOUNGBRE Yao Raphaël	07 87 27 13 23	04_GON_018_U2	Risque Faible	1,76	6,0359	-5,7101
6	KOUASSI Ahou	0506165256	05_PAY_022	Risque Faible	1,749		
					4,75	6,2187	-5,7618

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

7	KOFFI N'Dri Ernest	0545208911	05_PAY_037	Risque Faible	4,29	6,2305	-5,7576
8	N'DRI Kouakou Dieudonné	0170414019	05_PAY_012	Risque Faible	2,51	6,2323	-5,7579
					2,641		
9	BELEM Bouréïma	0707138801	05_PAY_055_U2	Risque Faible	2,52	6,1968	-5,7657
					2,394		
10	OUEDRAOGO Yassiya	Non disponible	05_PAY_110	Risque Faible	16,05	6,2071	-5,8022
11	SERY Modeste	Non disponible	05_PAY_116	Risque Faible	11,74	6,2081	-5,7901
12	KOUASSI Kouamé Raphaël	Non disponible	03_GOG_005	Risque Faible	2,56	5,9968	-5,6815
13	DAH Mansondé	07 49 18 89 77	03_GOG_074_U1	Risque Faible	2,19	5,9777	-5,6751
					1,974		
14	KOUASSI Kouamé	Non disponible	03_GOG_039	Risque Faible	2,67	5,9969	-5,6811
15	INZA Souleymane	Non disponible	03_GOG_021	Risque Faible	0,93	5,9766	-5,6917

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

16	BEDIE Ali	05 44 75 39 57	03_GOG_006	Risque Faible	0,62	6,0139	-5,6951
17	ZOROME Yassia	0758506121	03_GOG_072	Risque Faible	3,40	5,9869	-5,7471
18	NIKIEMA Lamoussa	Non disponible	09-BRO-025	Risque Faible	1,19	6,3888	-5,8515
					1,237		
19	KOUASSI Kouamé Cyrille	01 71 97 55 42	09-BRO-009_U2	Risque Faible	1,59	6,3742	-5,9289
20	KOKO Danielle Aimé	05 05 99 2085	09-BRO-024	Risque Faible	1,30	6,3467	-5,8782
21	BROU Koffi Blaise	07 59 80 30 60	09-BRO-012_U1	Risque Faible	3,49	6,3591	-5,8417
22	KONAN Yao Daniel	05 86 18 10 81	09-BRO-014_U1	Risque Faible	1,52	6,3609	-5,8375

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

AVEZ-VOUS VERIFIE DES PRODUCTEURS EXCLUS

Oui

Non

Nom & Prénoms des exclus vérifiés	Code planteur(s) / Plantation(s)	Brève description des constats

I. AUDIT TEMOIN D'INSPECTEURS INTERNES (*)

Nom & Prénoms des inspecteurs observés	Code planteur(s) / Plantation(s) témoin(s)	Brève évaluation des performances des inspecteurs
KONAN N'guessan Jean Paul	04_GON_091_U2	L'inspecteur fait preuve d'une bonne connaissance des techniques d'inspection interne. Les questions sont posées dans un langage simple et compris par le membre ; l'inspecteur déplace dans la plantation et fait des observations. Dans l'ensemble l'inspecteur est qualifié.
KOUAKOU Kouadio Armel	05_PAY_037	L'inspecteur conduit les inspections en posant des questions ouvertes liées entre elles. Il parcourt la plantation et fait des observations. Dans l'ensemble la prestation de l'inspecteur est bonne.

(*) La fiche ayant servi à l'évaluation doit être transmise à BV pour archivage

J. NON-CONFORMITES CONTRACTUELLES

L'audit du programme de certification RA 2020 de la **Société Coopérative Agricole Transparence Ivoire** par **Bureau Veritas Côte d'Ivoire**, conformément aux références contractuelles ci-dessous :

- aux TERMES ET CONDITIONS GENERALES DE SERVICES de **Bureau Veritas Côte d'Ivoire**,
- à la Norme pour l'Agriculture Durable de Rainforest Alliance, Exigences pour les exploitations agricoles, Version 1.2,
- Règles d'audit et de certification Rainforest Alliance Version 1.2 ;
- Politique Cacao pour les exploitations agricoles et chaînes d'approvisionnement

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

- À la PROCEDURE GENERALE DE CERTIFICATION RA de Bureau Veritas Côte d'Ivoire,
- Politique concernant la certification des exploitations et de la chaîne d'approvisionnement du cacao

a relevé :

(00) Non-conformité(s) contractuelles décrites ci-dessous.:

I.1 PARTIE RESERVEE A L'AUDITEUR	
Auditeur N°1 : KOUAKOU KONAN JEAN-FABRICE	Auditeur N°2 :
Référence contractuelle :	Critique : <input type="checkbox"/> Non critique : <input type="checkbox"/> Observation : <input type="checkbox"/>
<u>Rapport de non-conformité :</u>	

K. NON-CONFORMITES NORMATIVES

L'audit du programme de certification RA 2020 de la **Société Coopérative Agricole Transparence Ivoire** par **Bureau Veritas Côte d'Ivoire** conformément au RA Exigences pour les exploitations Agricoles 1.2 ; Règles pour la certification et pour les audits, Politique cacao RA applicable à la Côte d'Ivoire a relevé :

(13) Non-conformité(s) normatives dont (13) non-conformité(s) aux exigences principales et (00) non-conformité(s) aux exigences d'amélioration décrites ci-dessous.

I.2 PARTIE RESERVEE A L'AUDITEUR	
Auditeur N°1 :	Auditeur N°2 :
Exigence Non-conforme : 1.2.3	Principale : <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration Obligatoire : <input type="checkbox"/>
<u>Rapport de non-conformité :</u>	
Le groupe a fait appel à des sous-traitants pour mener l'activité des inspections internes. Le groupe a fait appel à des sous-traitants au nombre de cinq (05). Le groupe a procédé à une évaluation de ces sous-traitants en vue. Il ressort de l'analyse des documents et des interviews que certains sous-traitants n'ont pas été évalués.	

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

Exigence Non-conforme : 1.2.4

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

L'analyse du registre des membres a relevé certains points suivants :

- La présence de trois (03) doublons de nom de producteur parmi lesquels cinq membres n'ont pas pu être visité et il s'agit des producteurs aux codes suivants : 05_PAY_074 ; 03_GOG_048 et 03_GOG_056 ; 03_GOG_091 et 05_PAY_019.
- Les numéros des pièces d'identité de certains membres visités ne sont pas inscrits dans le registre et les membres concernés sont : 03_GOG_005 ; 03_GOG_006 ; 05_PAY_055
- Les coordonnées GPS de l'un des producteurs situent le membre dans une zone de non activité du groupe c'est-à-dire dans la région du Haut Sassandra ce qui relève que les coordonnées de la parcelle de ce membre ne sont pas exactes.

Exigence Non-conforme : 1.2.8

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

Les contrats des membres sont disponibles, signés et archivés au niveau du SGI. Un exemplaire du contrat est remis aux membres et comprend les obligations suivantes :

- L'obligation du membre du groupe de se conformer à la Norme pour l'agriculture durable de Rainforest Alliance
- L'obligation du membre du groupe d'accepter à la fois les inspections internes et les audits externes et les sanctions
- La garantie du membre du groupe que tout produit vendu comme certifié provient uniquement de son exploitation agricole
- Le droit du membre du groupe de faire appel des décisions faites par la direction du groupe en utilisant la procédure de réclamation
- Le droit de recevoir le Différentiel de durabilité en espèce.

Cependant les interviews ont révélés que 80 % des membres n'ont pas de connaissance du contenu du contrat.

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

Exigence Non-conforme : 1.2.9	Principale : <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration Obligatoire : <input type="checkbox"/>
<p><u>Rapport de non-conformité :</u> Une procédure d'archivage et une note d'information sur l'archivage sont disponibles. L'archivage est réalisé à plusieurs niveaux avec des responsabilités situées. Plusieurs modes de stockages sont identifié à savoir : l'archivage dans les chemises cartonnées ; sur les placards avec des étagères, sur des ports USB, dans l'ordinateur et le tout sur une durées minimale de 4 ans. Cependant certains documents demandés au cours de l'audit pour attester de la réalisation des activités de formation du responsable Evaluation et résolution et les procès-verbaux de formation sur l'hygiène et les questions de santé et sécurité au travail ne sont pas disponibles.</p>	

Exigence Non-conforme : 1.2.10	Principale : <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration Obligatoire : <input type="checkbox"/>
<p><u>Rapport de non-conformité :</u> La carte de zone d'activité n'est pas disponible.</p>	

Exigence Non-conforme : 1.4.2	Principale : <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration Obligatoire : <input type="checkbox"/>
<p><u>Rapport de non-conformité :</u> L'auto-évaluation du groupe a été réalisée en juillet 2022 par le groupe pour évaluer sa propre conformité par rapport à la norme pour l'agriculture durable de Rainforest Alliance. Cependant il ressort de l'analyse de l'auto-évaluation que certaines exigences principale au groupe n'ont pas été évaluées et à titre d'exemple les points suivants : 1.2.6 ; 1.2.10 ; 1.2.11; 1.4.3; 2.1.4; 2.1.8; 4.1.2; 4.5.3; 4.6.10; 5.3.3; 5.3.4; 5.3.7; 5.6.3; 5.6.6; 6.1.1; 6.1.2; 6.3.1; 6.3.2; 6.4.2; 6.4.3; 6.4.4; 6.4.5; 6.4.6; 6.5.1; 6.5.2; 6.5.3; 6.6.1</p>	

Exigence Non-conforme : 2.1.10	Principale : <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration Obligatoire : <input type="checkbox"/>
<p><u>Rapport de non-conformité :</u> Le dispose de quatre bascules dont deux bascules électroniques et deux bascules mécaniques qui n'ont pas été calibrées.</p>	

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

Exigence Non-conforme : 5.1.1

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

Un engagement a été pris par le groupe à évaluer et résoudre au niveau des membres et du personnel les questions liées au travail des enfants, au travail forcé, la discrimination, la violence et harcèlement au travail. Un responsable a été nommé en la personne du Mlle ELS (trésorière) afin d'évaluer et résoudre les tout cas de travail d'enfant, de travail forcé, de la discrimination, de la violence et du harcèlement au travail. Il ressort des interviews avec la responsable que des formations et sensibilisations du personnel ont été réalisées. La formation a été réalisé par M. KBEM (Titulaire d'un certificat pour sa participation à la formation sur : **La lutte contre les Pires Forme de Travail des Enfant et le système de suivi du Projet SSRTE délivré par ICI en collaboration avec Nestlé Cocoa Plan** et d'un diplôme de participation sur **le Code du Travail organisé par l'Inspection du Travail de Gagnoa**) et les échanges avec certains d'entre ont permis d'évaluer leur niveau de compréhension sur ces différents thématiques. Il en ressort que ces travailleurs ont une compréhension de ces thématiques abordés. Cependant les preuves documentées de formations de la personne responsable d'Evaluation et résolution sur les différentes thématiques ne sont pas disponibles.

Exigence Non-conforme : 5.4.2

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

La rémunération totale (salaires plus avantages en nature et monétaires) pour tous les types de travailleurs est évaluée annuellement par rapport à la référence du Salaire minimum vital, approuvée par Rainforest Alliance et conformément à Global Living Wage Coalition (GLWC). A la suite de cette évaluation a montré un écart allant de 7% pour le magasinier, 20 % pour les producteurs relais ; 38 % pour l'Administrateur du groupe et 62 % pour % pour les chauffeurs. La direction a utilisé l'Outil de matrice des salaires de Rainforest Alliance pour remplir les données des salaires des travailleurs. Cependant, il ressort de l'analyse de cette matrice qu'elle n'a pas été renseignée correctement. En effet la recoupe des informations obtenues à la suite des interviews, des contrats et des bulletins de salaire fait ressortir que les rémunérations sont supérieures aux rémunérations dans la matrice de quelques travailleurs. A titre d'exemple, l'ADG du groupe perçoit un salaire mensuel de 125 000 FCFA dont 25 000 FCFA pour la prime de transport alors que le matrice de salaire indique un salaire de 62 671 FCFA et idem pour les chauffeurs, le magasinier, les producteurs relais. Egalement la matrice ne fait pas ressortir la rémunération de l'un des employés à savoir la responsable des ressources humaines. Aussi le fait que les horaires de

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

travail inscrit dans la matrice ne concordent pas avec les données du volume horaire. En effet le volume hebdomadaire pour les travailleurs est de 44 heures alors que la matrice indique 48 heures.

Exigence Non-conforme : 5.6.1

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

L'analyse de risque Santé et Sécurité au Travail a été réalisé par M. GBF (détenteur d'un **Certificat de Prévention contre les Risques d'Incendies et de panique délivré par l'Office National de la Protection Civile**). Les résultats de ces analyses sont disponibles et des recommandations ont été faites. Cependant, ces mesures ne sont pas incluses dans le plan de gestion

Exigence Non-conforme : 5.6.5

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

Il ressort des interviews avec la direction que les formations sur le traitement de l'eau en vue de la rendre potable n'ont pas été réalisées.

Exigence Non-conforme : 5.6.7

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

Le groupe dispose de toilette propre pour ses travailleurs. Cependant le groupe ne dispose pas de mécanisme de lavage des mains au niveau du bureau du SGI.

Exigence Non-conforme : 6.1.2

Principale :

Amélioration Obligatoire :

Rapport de non-conformité :

L'analyse des risques de Rainforest Alliance a ressorti qu'il n'y a pas de risque élevé ou moyen de d'empiètement sur les aires protégées de la zone d'activité. Les coordonnées GPS relevé par l'auditeur et projeté montre que les membres ne se trouvent pas dans une aire protégé. Cependant un écart en termes de distance entre deux (02) coordonnées d'un même champ a observé pour une exploitation. L'écart est identifié chez le membre 09-BRO-025 chez la distance en deux coordonnées GPS d'une même plantation est de 144 km.

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

L. DECLARATION

Par l'attestation des noms et/ ou signature des auditeurs et du responsable du SG ci-dessus, nous déclarons :

1. Que toutes les informations données dans ce rapport sont correctes et complètes ;
2. Que nous avons bien pris en compte les résultats de l'audit comme indiqué dans ce rapport ;
3. Que les corrections et mesures correctives nécessaires doivent être définies et mises en œuvre par l'organisme audité et évalué par le responsable d'audit dans un délai de 12 semaines ;
4. Que ce rapport d'audit est un document privé et confidentiel et ne sera pas transféré à des parties tierces sauf dans le cas des autorités compétentes sans permission préalable. Si l'audit est demandé et financé par une tierce partie, celle-ci peut avoir une copie du rapport si nécessaire.
5. Ce rapport sera évalué par le service back office du service Programme de Développement Durable de Bureau Veritas Côte d'Ivoire et la version finale sera communiquée à l'organisation auditée à l'approbation de RA.

M. DECISION APRES EVALUATION DU RAPPORT D'AUDIT

CERTIFIABLE : RAISONS

NON-CERTIFIABLE : RAISONS

VERIFICATION SUR SITE : RAISONS

DATE DE DECISION :

N. DECISION DE CERTIFICATION APRES ANALYSE DES PREUVES DE CORRECTION MATERIALISEES DANS LA FICHE D'ACTION CORRECTIVE (FAC)

DEMANDE D'APPROBATION RA : RAISONS

NON-CERTIFICATION : RAISONS

VERIFICATION SUR SITE : RAISONS

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	Janvier 2012
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	2020 V10

DATE DE DECISION :

NB : Courriels de communication et de transmission avec BV :

Rapports de synthèse d'audit :

david.ebia@bureauveritas.com

melissa.anoh@bureauveritas.com

djeneba.diabatebureauveritas.com

En copie

marie.aka@bureauveritas.com

Kassy.aka@bureauveritas.com

Documents d'actions correctives :

david.ebia@bureauveritas.com

melissa.anoh@bureauveritas.com

djeneba.diabate@bureauveritas.com

En copie

Kassy.aka@bureauveritas.com

marie.aka@bureauveritas.com

Lire attentivement cette procédure de transmission des documents et la mettre en application dès la fin de votre audit

Lorsque vous allez transmettre les preuves et tous autres documents à BV, veuillez :

-Utiliser les mails de communication avec BV se trouvant dans la FAC et le rapport NC.

-Dans l'objet de votre mail préciser le nom de votre coopérative

-Pour chaque document, il faudra le renommer avec le numéro du critère qu'il traite avant de le joindre au mail d'envoi.

-zipper ou joindre individuellement les documents et transmettre par petits lots via plusieurs envois si vos dossiers sont lourds.

Nb : Ne pas transmettre pas de documents via des applications Google comme we-transfert etc..... Nous n'allons pas les traiter.

Utilisez vos mails officiels de communication que vous avez donnés dans le rapport d'audit pour nous contacter et mettre en copie vos partenaires commerciaux dans le programme si possible.

Merci de suivre cette procédure pour faciliter l'analyse et la célérité du traitement de votre dossier.

CODIF.	FL-CIV-ITD_CCD 02	CREATION	<i>Janvier 2012</i>
INITULE	RAPPORT DE NON-CONFORMITES	REVISION	<i>2020 V10</i>
